

« RISQUES » ET « RADICALISATION ». CRITIQUES SAVANTES ET PROFESSIONNELLES D'UN OUTIL D'ÉVALUATION CRIMINOLOGIQUE

Gilles Chantraine, David Scheer

Presses de Sciences Po | « Sociologies pratiques »

2020/1 N° 40 | pages 73 à 83

ISSN 1295-9278

ISBN 9782724636628

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-sociologies-pratiques-2020-1-page-73.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

« Risques » et « radicalisation ». Critiques savantes et professionnelles d'un outil d'évaluation criminologique

Gilles CHANTRAINE et David SCHEER¹

« VERA 2, c'est un outil canadien, construit par une criminologue-je-ne-sais-pas-tout-quoi. C'est une grille d'indicateurs testés sur onze personnes, dont quatre terroristes islamistes. Elle écrit même si le détenu ne veut pas se soumettre à l'évaluation. Elle veut qu'on se base sur les éléments du dossier. Bravo ! Si c'est comme ça, fais-le toi-même parce qu'il ne faudra pas compter sur moi. » (Éducateur H, prison A)

Résumé : L'outil VERA-2 est un instrument d'évaluation des risques spécifiquement conçu pour évaluer les risques liés au terrorisme et à l'extrémisme violent. Cet article vise à éclairer la diversité des critiques des professionnels amenés à l'utiliser quotidiennement dans les prisons françaises, au sein des « quartiers d'évaluation de radicalisation » (QER). Outre cet éclairage empirique relatif au processus d'évaluation des personnes considérées comme « radicalisées » dans les prisons, l'enjeu de cette contribution est de montrer comment ces critiques s'expliquent par le positionnement et l'identité professionnelle des acteurs en présence (psychologues, éducateurs, conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation) et, simultanément, comment elles entrent en résonance avec les critiques plus globales, académiques notamment, du tournant néo-libéral des politiques pénales

MOTS CLÉS : OUTIL D'ÉVALUATION, RADICALISATION, PÉNOLOGIE, ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE, GESTION MANAGÉRIALE

Cette contribution analyse le contexte pénal et la diversité des critiques, par les professionnels invités à l'utiliser, de l'outil VERA-2² (EREV en français, pour « Évaluation du risque d'extrémisme violent ») dans les « Quartiers d'évaluation de radicalisation » (QER) des prisons françaises³. Outre l'éclairage empirique relatif au processus d'évaluation des personnes considérées comme « radicalisées » dans les prisons françaises, l'enjeu de cette contribution est de montrer comment ces critiques s'expliquent par le positionnement et l'identité professionnelle des acteurs en présence (psychologues, éducateurs, conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation) et, simultanément,

1. Gilles Chantraine et David Scheer, CLERSE, Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques, Université de Lille – CNRS (UMR 8019).

2. <https://www.vera-2r.nl>

3. Cet article prend pour cadre une recherche récente relative aux « quartiers d'évaluation de la radicalisation » (QER) au sein des prisons françaises rendue possible par l'élaboration d'une convention de recherche entre la direction de l'administration pénitentiaire et le CNRS (Gilles Chantraine, David Scheer, Marie-Aude Depuiset, « *Enquête sociologique sur les quartiers d'évaluation de la radicalisation (QER)* », 2018).

comment elles entrent en résonance avec les critiques plus globales, académiques notamment, du tournant néo-libéral des politiques pénales.

Développée au Canada dès 2009 par la psycho-criminologue canadienne Elaine Pressman, l'élaboration de VERA-2 est motivée par la nécessité « d'élaborer un outil efficace [d'évaluation des risques] pour la population d'extrémistes violents motivés par une idéologie » (Pressman, 2009), qu'elle soit nationaliste, suprématiste, politique, religieuse ou autre. Cinq catégories de facteurs de risque sont ainsi identifiées : les facteurs liés aux « attitudes », les facteurs « contextuels », les facteurs « historiques », les facteurs de « protection » et les facteurs « démographiques » (Pressman, 2009). Concrètement, ce guide d'évaluation permet à l'évaluateur qui y a été formé de déterminer le risque de passage à l'acte violent d'une personne « radicalisée » ou « extrémiste ». L'évaluateur devra identifier la présence ou non de trente-et-un indicateurs chez le sujet pour ensuite les quantifier (faible, modéré, élevé)⁴. Trois indicateurs démographiques (sexe, statut marital, âge) complètent et précisent le calcul. Après codage, l'intégration de ces niveaux d'indicateurs permet d'établir une « décision finale » : une notation du risque de violence. Pour ses promoteurs, VERA-2 constitue un outil dit de « jugement professionnel structuré », soit un guide d'évaluation qui définit les lignes directrices de l'entretien permettant l'identification de facteurs de risque spécifiques, et nécessitant ainsi quelques aptitudes cliniques. De fait, comme l'a remarqué Martine Herzog Evans (2018) il relève plutôt d'un « outil actuariel »⁵, dans le sens où ses indicateurs se basent principalement sur des données statistiques visant à objectiver la présence ou non d'indicateurs, leur prégnance mesurée (faible, modérée, élevée) et leur combinaison, afin d'objectiver un degré de risque tout en neutralisant la subjectivité clinique. Par ailleurs, les concepteurs de l'outil eux-mêmes suggèrent la possibilité d'informatiser l'outil par une formule mathématique (Barbieri, Pressman, 2015), s'éloignant ainsi du seul guide d'aide à l'entretien évaluatif.

Cette contribution s'effectuera en trois temps. D'abord, l'émergence et l'implémentation partielle de l'outil VERA-2 seront replacées dans le contexte pénal contemporain selon lequel l'accroissement du nombre des détenus considérés comme radicalisés pose un problème d'identification, d'orientation et de traitement de ces prisonniers pour l'administration pénitentiaire. Dans un second temps, nous reviendrons sur les critiques savantes du tournant néo-libéral et managérial des politiques pénales, dont le déploiement d'outils tel que VERA-2 serait l'un des symptômes. Dans un troisième temps, nous proposerons une typologie des critiques de l'outil par les professionnels censés l'utiliser en détention, autant pour expliciter leurs nuances que leur résonance plus globale avec cette critique savante.

4. La première version de l'outil VERA comporte 25 indicateurs. L'outil a connu trois versions (VERA en 2009, VERA-2 en 2010, et VERA-2R en 2015). Cette contribution s'appuie sur la seconde version (utilisée par les professionnels rencontrés), présentée dans *The British Journal of Forensic Practice* par Elaine Pressman et John Flockton (2012).

5. L'évaluation actuarielle, inspirée des méthodes actuaires, soit les techniques mathématiques d'identification et de modélisation permettant de générer les conséquences financières découlant d'événements incertains, se présente dans le domaine criminologique comme « une méthode d'évaluation du risque basée sur une combinaison mécanique de facteurs de risque empiriquement validés » (Brouillette-Alarie, Proulx, Benbouriche, 2014).

L'évaluation de la radicalisation : impératif criminologique et gestion des flux

L'effort d'implémentation de cet outil en France résulte d'une angoisse et d'un problème pénitentiaire contemporain : comment identifier, gérer et prendre en charge les détenus considérés comme « radicalisés » ? En effet, suite aux attentats sur le sol français en janvier 2015, la prison est mise en débat, à la fois comme école de la radicalisation, et comme outil de traitement pénal du terrorisme. En trois années (2015-2017), diverses tentatives et expériences – « unités de prévention du prosélytisme », « unités dédiées » d'évaluation ou de prise en charge, « unités de prévention de la radicalisation » – ont constitué les prémises de ce qu'allaient devenir les QER. Pour répondre à la question « regrouper ou disperser ? », l'administration pénitentiaire en est parvenue à ce qui paraît un régime mixte : disperser les détenus concernés en détention ordinaire, puis les regrouper en nombre limité dans des QER à des fins d'évaluation, pour les réaffecter ensuite ailleurs en détention, sur la base de cette évaluation. Très concrètement, au sein de ces QER, des groupes d'une douzaine de détenus « terroristes islamistes » (TIS) sont évalués par une série de professionnels – surveillants, éducateurs, psychologues, conseillers d'insertion et de probation – durant des périodes de quatre mois afin de décider de leur prise en charge pénitentiaire future et de leur affectation à l'issue de l'évaluation : en détention ordinaire, à l'isolement, ou en « quartiers pour détenus violents » (QDV), voire aujourd'hui en « quartiers de prise en charge » de la radicalisation (QPR). Il s'agit, en quelque sorte, de gares de triage et d'orientation des détenus qualifiés TIS. Les QER, fruits d'une histoire courte et rapide, constituent la pierre angulaire de la prise en charge pénitentiaire des détenus terroristes.

En deçà de toute préoccupation pénologique, le problème de la gestion des détenus « radicalisés » est aussi un problème de gestion des flux. En 2017, il y avait en détention 1 300 détenus de droit commun suspectés de radicalisation et 460 TIS incarcérés pour des infractions à caractère terroriste ; les trois quarts des TIS sont affectés en région parisienne, dans des prisons surpeuplées et en surchauffe, ce que ne manquent pas de dénoncer les syndicats de surveillants locaux des grandes prisons concernées qui réclament donc un transfèrement au moins partiel de ces détenus jugés problématiques ; à cette époque, seuls trois QER sont en exercice, à Fleury-Mérogis, Fresnes, et Osny. L'enjeu en termes de flux est donc double : d'une part faire évaluer des TIS en QER pour ensuite les affecter dans des prisons en dehors de la région parisienne ; d'autre part ouvrir progressivement d'autres QER (par exemple à Vendin-le-Veil) et/ou augmenter leur structure d'accueil (passer de 12 à 24, voire 36), afin de faire évaluer par sessions successives l'ensemble des TIS en QER. Ce second enjeu est d'autant plus crucial que l'administration pénitentiaire se prépare en 2019 à voir un nouvel afflux de détenus concernés par le dispositif du fait du retour possiblement massif de ressortissants français (combattants ou ayant séjourné en zone de conflit) de Syrie.

Critique savante de la pénologie néo-libérale et de ses outils managériaux

L'émergence de VERA-2, outil quantitatif d'évaluation, doit être resituée dans un contexte pénal et macrosociologique, qualifié sous l'expression désormais célèbre en sociologie pénale de « nouvelle pénologie ». Selon l'analyse critique et originelle qu'ont menée Feeley et Simon dès 1992 (Feeley, Simon, 1992), la stratégie – au sens de Foucault – de la nouvelle pénologie conduirait à l'abandon progressif des objectifs traditionnels de la peine (rétributivisme, voire même réhabilitation) au profit d'un système de gestion des risques via un contrôle différencié en fonction de profils objectivés et individualisés. Cette nouvelle gestion des risques s'accompagne d'un tournant néo-libéral et managérial des politiques pénales (voir par exemple Garland, 2001), au sein duquel les impératifs de productivité tiennent une place non négligeable : il s'agit d'optimiser la circulation des flux des dossiers et de personnes (Kaminski, 2002). Dans ce cadre, la pénalité contemporaine, dans de nombreux pays occidentaux, est le théâtre d'une multiplication d'outils quantitatifs d'évaluation des personnes détenues, désormais appréhendées, explicitement ou implicitement, comme des « sujets à risque » (Hannah-Moffat, 2005). Les questions de radicalisation et d'extrémisme violent n'échappent pas à la vogue en cours, et un véritable marché de la radicalisation se crée, au sein duquel les promoteurs de VERA-2, conçu pour sa transférabilité internationale aisée et donc son haut potentiel commercial (Herzog-Evans, 2018), se taillent une part de lion ; de fait, aujourd'hui, VERA-2 est utilisé par de nombreuses administrations pénitentiaires, des Pays-Bas aux États-Unis, de l'Australie à Singapour⁶.

Adossées à la critique de la pénalité néo-libérale, les critiques savantes formulées à l'égard des outils actuariels sont diverses et il ne s'agit pas ici d'en dresser un état de l'art. Elles peuvent se situer en position d'extériorité par rapport au régime de pensée propre au calcul actuariel : rejeter la philosophie de la prédiction ou son épistémologie (voir par exemple Harcourt, 2007), comme elles peuvent se formuler en position d'intériorité : le principe serait légitime mais les calculs perfectibles. À propos des outils d'évaluation appliqués aux populations de détenus poursuivis pour des faits de terrorisme, Andrew Silke écrit par exemple ceci : « En général, les recherches sur l'évaluation du risque des délinquants ont révélé que les mesures d'évaluation du risque clinique et actuariel de troisième génération sont toujours les plus fiables, mais aucun outil de ce genre n'a encore été correctement validé pour les détenus terroristes » (Silke, 2014, notre traduction). D'autres études montrent la faiblesse méthodologique, la pauvreté des interprétations et la faible pertinence des résultats associés à ce type d'outil d'évaluation (Scarcella *et al.*, 2016). Ces critiques pointent notamment que les concepteurs de ces outils d'aide à l'évaluation n'ont que très rarement accès aux données de première main : détenus incarcérés pour terrorisme, données classifiées, etc. (Monahan, 2012).

6. D'autres outils sont mobilisés par les professionnels rencontrés au sein des prisons françaises. Néanmoins, nous avons fait le choix de nous concentrer, dans le cadre de cette contribution, sur le seul outil d'aide à l'évaluation VERA-2, outil majoritairement partagé (dans les pratiques et les formations) et faisant l'objet des critiques les plus régulières.

Les formes de la critique professionnelle

Plutôt que de se focaliser sur cette critique savante, amplement débattue dans le champ académique, l'objet de cette contribution est de rendre compte des critiques de l'outil par les professionnels (éducateurs, psychologues, conseillers d'insertion et de probation⁷) eux-mêmes. En dépit de quelques nuances liées aux identités et aux positionnements respectifs de chacun, nous interrogeons l'homogénéité critique plus globale qui se dégage de l'analyse, et qui témoigne des résistances – au moins passives – dont les professionnels peuvent faire preuve face à des évolutions de la prison qui leur paraissent « venir d'en haut » et qui ne sont pas souhaitables à leurs yeux.

Méthodologie

Dans le cadre de cette recherche, diverses méthodes ont été mises en œuvre : observation ethnographique en détention dans trois maisons d'arrêt – respectivement 32 journées, 29 journées et 35 journées d'observations complètes – pour un total de 96 jours de terrain répartis sur neuf mois. Ces immersions ont permis, outre de faciliter la réalisation des entretiens, l'observation depuis les coursives, le suivi des personnels, la présence dans les temps collectifs, la participation à des activités éducatives, culturelles ou sportives, de nombreuses conversations informelles. 90 entretiens formels semi-directifs ont été réalisés (avec des professionnels comme avec des détenus) auxquels s'ajoutent une participation aux réunions professionnelles, une collecte et analyse de documents (rapports, notes de cadrage, synthèses des réunions d'évaluation, littérature grise, etc.). Les objectifs et l'étendue de cette recherche, dictée par la volonté d'objectiver en profondeur ce que le traitement de la radicalisation fait aux prisons, entre approfondissement de pratiques traditionnelles, ré-articulation des tensions entre droit et sécurité, et émergence de nouveaux acteurs et de nouvelles pratiques, débordent largement le cadre de ce présent article. Ici, nous mobilisons un sous-ensemble de données très spécifiques : le rapport qu'entretiennent les personnels évaluateurs avec l'outil VERA-2, Il s'agit de se focaliser sur le travail et surtout les discours des personnels évaluateurs : conseillers d'insertion et de probation, éducateurs et psychologues. Les entretiens d'évaluation avec les détenus n'ont pas été directement observés ; le travail d'évaluation est donc saisi par le biais de retours réguliers, de discussions approfondies et d'entretiens réflexifs avec les professionnels sur leurs propres pratiques.

Pour comprendre comment s'élaborent ces critiques, il faut revenir brièvement sur les identités professionnelles des personnels amenés à utiliser (ou non) VERA-2 dans le cadre de leur mission. Au sein des QER, des CPIP, des éducateurs et des psychologues sont en charge des entretiens individuels avec les détenus « terroristes islamistes ». Si les premiers sont habitués à officier en prison, les deux autres personnels sont nouvellement recrutés ; ils forment officiellement des « binômes de soutien » au CPIP, dans le cadre de cette mission spécifique d'évaluation de la radicalisation. Ils importent en détention des savoirs professionnels propres assez éloignés de la culture et des routines

7. CPIP dans la suite du texte.

pénitentiaires. De fait, l'arrivée des binômes met à l'épreuve l'identité professionnelle et les pratiques des conseillers d'insertion et de probation. Ceux-ci peuvent en effet avoir le sentiment de déjà réaliser le travail que vont effectuer les éducateurs et les psychologues. En retour, éducateurs et psychologues vont devoir conquérir leur autonomie et leur sphère d'intervention propre. Le positionnement des psychologues leur permet de défendre, davantage que les éducateurs, leur espace professionnel. Pour autant, ils sont nombreux à décrire un sentiment d'atomisation et d'incompréhension dans leur travail. Une tension caractérise leur intervention : s'ils peuvent s'arrimer à des savoirs, diplômes et compétences propres pour affirmer une identité professionnelle solide, celle-ci, en retour, est mise à mal par le dispositif et la temporalité propre du QER qui exige des évaluations rapides. Ce faisant, les professionnels accordent une place importante au travail social et à la relation clinique, ce qui les conduit d'emblée à rejeter massivement les outils d'évaluation jugés rigides ou peu pertinents pour se concentrer sur leurs savoirs professionnels et leur aptitudes propres. Lorsque Elaine Pressman déclare que « beaucoup [de professionnels] estiment que l'approche actuarielle est une version améliorée de l'approche clinique » (Pressman, 2009), elle est, de fait, déconnectée de la réalité des formations et identités professionnelles des acteurs concernés, du moins pour le cas français. Les personnels en charge de l'évaluation ont suivi quelques formations communes sur des thématiques telles que la religion islamique, le djihad, la « radicalisation », ou sur des outils évaluatifs spécifiques, tels que VERA-2. Néanmoins, ces outils sont globalement peu utilisés par les professionnels, souvent par scepticisme quant à leur utilité. Quand ils le sont, ils sont intégrés à d'autres techniques et considérés comme des « outils parmi d'autres », souvent à la marge d'un travail d'évaluation décrit comme plus profond et consistant. Méfiants, ils sont néanmoins conduits à l'utiliser sous peine que le travail soit ignoré : « Le cas de VERA-2, c'est compliqué. On nous a formés à l'outil, mais on ne nous l'a pas encore imposé. On nous incite quand même à l'utiliser un maximum. On sait que si on l'utilise, on sera pris au sérieux. Et écrire une évaluation basée uniquement sur nos entretiens, c'est prendre le risque de ne pas être lu. C'est un choix difficile : prendre le risque de ne pas être lu ou utiliser un outil pour dire ce qu'on veut qui soit entendu. » (Éducatrice S, prison A). Il s'agit donc d'un usage minimal, structuré par un faisceau de critiques.

Parmi la multitude des critiques professionnelles formulées à l'égard de l'outil VERA-2, nous retiendrons quatre formes principales : 1. la critique « scientifique » qui cherche à démontrer la fragilité scientifique de l'outil ; 2. la critique « managériale » qui, d'une part, dénonce le marché de la radicalisation et, d'autre part, la standardisation et l'accélération des procédures d'évaluation ; 3. la critique « stigmatisante » qui dénonce l'amalgame entre rigorisme religieux et extrémisme violent, et, en conséquence, l'islamophobie rampante du dispositif ; 4. enfin la critique « cynique » qui met au jour, derrière l'objectif formel de l'évaluation, les véritables enjeux sécuritaires sous-jacents aux évaluations standardisées. Ces différentes formes ordinaires de la critique professionnelle s'articulent souvent au sein d'un même discours, et nous les présenterons ici sous forme volontairement schématique.

La critique scientifique s'élabore selon trois modalités distinctes et complémentaires, qui ensemble cherchent à démonter la fiabilité d'un outil à vocation abstraite et universelle. La première modalité vise à rejeter en bloc ce type d'outil actuariel, non seulement pour son caractère statique (là où la clinique et l'accompagnement social seraient

nécessairement dynamiques), mais plus fondamentalement, au nom d'un rejet de l'approche prédictive, d'autant plus contestable que la population de référence à la base du calcul probabiliste biaiserait d'emblée la solidité des résultats :

J'ai eu une kyrielle de formations qui ne m'ont pas marquée. Mais c'est obligatoire. Je voulais faire une formation sur les traumatismes, mais ça m'a été refusé. (...) J'espère surtout qu'on ne va pas nous obliger à utiliser un outil spécifique. Je pense à VERA-2, un outil très figé, très peu dynamique et peu clair. C'est basé sur l'idée d'un langage commun international, donc on ne se base pas sur les schèmes de référence de la personne. Et c'est l'idée d'un outil prédictif. On nous a dit que c'était non actuariel, mais ça y ressemble fort. (Psychologue M, prison A)

Le corollaire de cette première modalité de la critique scientifique conduit logiquement à une critique de l'épistémologie sous-jacente à l'outil technologique, qui diffracte l'individu en un ensemble de facteurs de risque. Par l'invocation d'un « travail sur l'humain », il s'agit alors de rappeler la nature indivisible du sujet de l'intervention :

VERA-2, trois jours de formation [à l'ENAP⁸]. C'est bien toutes ces formations, mais moi je me sens plus proche de mes outils socio-éducatifs et pédagogiques. Je vais continuer à faire mon travail sur base d'entretiens semi-directifs, puis je classe mes notes en fonction des rubriques que l'on me demande de remplir. La technicité des outils auxquels on nous forme me fait un peu peur. Je travaille avec de l'humain, je préfère laisser la place à l'humain. (Éducateur L, prison A)

La troisième modalité de la critique scientifique n'est pas sans rappeler la critique sociologique des encodages en actes ; loin d'être objectif et neutre, l'encodage serait surdéterminé par un ensemble d'opérations cognitives et subjectives qui rend dérisoire sa prétention à l'objectivité :

VERA-2, c'est un outil magique ! Sous un vernis d'objectivité, on peut nous faire dire n'importe quoi... tout et son contraire. En fonction de qui fait passer l'entretien, ou des connaissances du gars en face, ou du moment où on encode les facteurs, le gars il peut être considéré comme hyper-dangereux ou sage comme une image. Moi, j'appelle ça l'outil « on VERA bien ». (Éducateur, prison A)

La seconde forme critique, managériale, s'articule, on l'a évoqué, autour de deux arguments principaux. Le premier est directement relatif au marché de la radicalisation ; la cible de l'outil ne serait pas tant la personne radicalisée que les institutions et les professionnels qui l'achètent et l'utilisent :

Hier, j'ai encore eu une formation VERA-2. Comment dire ? Ça me laisse dubitatif... C'est le troisième outil du genre auquel on nous forme. On a l'impression qu'il y a une concurrence. C'est à qui présentera le meilleur outil. Ou en tout cas, le plus vendable. Et nous, on est des consommateurs. (Éducateur L, prison A)

Le second argument relatif à la critique managériale fait écho à ce que Dan Kaminski (2002) évoquait en pointant le besoin d'optimisation des flux de données, de dossiers

8. École nationale de l'administration pénitentiaire (Agen). Ces formations, commandées par la Mission de la lutte contre la radicalisation violente (MLRV, direction de l'administration pénitentiaire) ont été animées par le docteur Elaine Pressman elle-même.

et de personnes propres à la nouvelle pénologie. VERA-2 serait d'abord un puissant outil d'accélération des procédures d'évaluation, et de prise en compte des résultats par les hiérarchies concernées :

Notre hiérarchie tend à nous imposer les grilles de l'administration. C'est plus simple pour eux. C'est une évaluation rapide et directement utile. Une mauvaise évaluation, mais une évaluation utile pour eux. On se contente de remplir les grilles, comme VERA-2 et tout ça. Et notre hiérarchie ne doit même plus venir fouiller nos notes d'entretien, elle a directement accès aux petites croix qui sont censées montrer si le détenu est dangereux ou pas. (Éducateur Y, prison C)

Avec les outils d'évaluation comme VERA-2 ou la grille d'évaluation du degré de radicalisation islamiste en deux pages, on va vers une industrialisation de l'évaluation. Personnellement et professionnellement, j'essaie de mettre de l'individualité dans ce système industriel. (Psychologue O., prison C)

La troisième critique, que nous appelons stigmatisante, vise à reporter sur l'outil d'évaluation une ambiguïté qui gît déjà dans le terme même de « radicalisation » (soit une problématique amplement débattue au cours des entretiens), en entretenant la confusion entre « radicalisation religieuse » (ou plutôt rigorisme religieux, tel, par exemple, le salafisme quiétiste) et « radicalisation violente » (ou plutôt extrémisme violent) :

En réalité, les outils que l'on tente de nous imposer... enfin, on ne nous impose rien pour l'instant, mais on sent bien que ça va arriver... c'est des outils qui posent la question de la prédictivité. C'est pour évaluer le « soupçon de radicalisation ». C'est ce qu'on faisait pour la récidive, mais le glissement est dangereux. Ça devient un jeu politique, un jeu dangereux. Les idées radicales ne sont pas criminalisées, mais la France craint les passages à l'acte violents. C'est compréhensible, je ne dis pas le contraire. Mais comment calculer le risque ? (...) Il y a un mythe dans la prédiction. C'est une illusion. Et si ce n'était qu'inefficace, ça passerait encore. Mais je pense que ces outils sont des atteintes aux droits fondamentaux. Ce sont des items à cocher : est-ce qu'il s'isole ? ; est-ce qu'il est influençable ? Tout le monde peut être radicalisé avec ces outils. Et les autres critères, c'est... c'est de la stigmatisation de la religion musulmane. C'est une chasse aux barbes. Ces outils ne distinguent pas la religion rigoriste du terrorisme. Les notes et les consignes que l'on reçoit sont truffées d'amalgames. (CPIP E, prison A)

La critique cynique de l'outil VERA-2, quant à elle, prolonge et radicalise la critique managériale. À travers le processus de réduction de la complexité du travail d'évaluation, ce qui est recherché n'est pas tant une meilleure compréhension du parcours de la personne concernée qu'un envoi de « signaux de dangerosité ». Par cette expression, il faut entendre simultanément deux choses distinctes : d'abord que l'évaluation de la personne se limite à une évaluation mécanique de sa dangerosité ; ensuite, et plus fondamentalement peut-être, que le sujet de l'évaluation ne peut plus se départir de l'image du détenu radicalisé. Cette critique renvoie à une critique plus large du dispositif que l'outil VERA-2 vient cristalliser, selon laquelle l'évaluation ne sert qu'à confirmer l'hypothèse initiale de dangerosité qui a justifié l'affectation du détenu en QER :

Pour moi, l'évaluation c'est un travail d'approfondissement. Mais quand tu vas en formation pour VERA-2, t'as l'impression qu'on te dit : « Surtout ne creuse pas trop dans la complexité de la personnalité ou de la biographie, essaie surtout de compiler des éléments à charge pour justifier le placement en isolement ». Bon, VERA-2, c'est vraiment l'extrême. Mais c'est

comme ça dans tout le reste. Avant, j'aimais faire au moins quatre entretiens. Puis, en formation, on nous a dit qu'en trois entretiens on pouvait faire le tour de toutes les sphères de la vie. Donc, on restreint le *timing*... Et on nous forme à des outils rapides : on sent vraiment ce changement où le but de l'évaluation, ça devient d'ajouter des pièces administratives au dossier parce qu'il faut des éléments soi-disant objectifs pour garder les détenus dans ces conditions de détention. (CPIP E, prison A)

Ici, l'outil n'est plus tant conçu comme un « instrument » que comme le symptôme d'une « instrumentalisation » (Kaminski *et al.*, 2001), voire d'une double instrumentalisation : il donne des appareils scientifiques à un étiquetage de dangerosité, et celui-ci, en retour, vient légitimer un dispositif de neutralisation singulier.

Conclusion

Chacune de ces critiques peut s'incarner autant dans les interviews de psychologues, de CPIP que des éducateurs. Certes des nuances se dégagent. Les psychologues, nouveaux dans l'institution, auront davantage tendance à ancrer leur critique au cœur de l'incompatibilité épistémologique entre l'approche clinique et l'outil actuariel ; le socle sur lequel s'enracine la critique n'est pas pénitentiaire/institutionnel mais disciplinaire (la psychologie clinique). À l'inverse, les CPIP, et certains éducateurs, auront davantage tendance à insister sur la détérioration de qualité de la relation en prison (via la stigmatisation et/ou l'accélération du travail) qu'induit l'usage de l'outil, et à saisir ainsi l'outil comme un symptôme de la détérioration plus générale de leurs conditions de travail, due notamment à une surcharge de dossiers à suivre dans un contexte d'inflation et de surpopulation carcérale.

Pour autant, derrière ces nuances, une homogénéité critique plus générale se dégage dans le rejet de l'outil. Celle-ci s'explique pour une raison assez simple : aucun de ces trois corps professionnels ne se revendique « criminologue », et s'accroche à un cœur de métier qui selon eux est incompatible avec l'approche criminologico-actuarielle. À leur manière, ces professionnels actualisent à leur niveau la méfiance plus large, académique notamment, vis-à-vis du déploiement ou des tentatives de déploiement d'une criminologie en France (Mucchielli, 2014) dont les promoteurs accapareraient le champ du contrôle du crime et du criminel, et, précisément, accompagneraient son tournant managérial et néo-libéral. Ainsi, lorsque le chercheur s'intéresse aux critiques professionnelles de l'outil VERA-2, il ne peut que se rappeler l'apport précieux de l'analyse des rapports entre critique savante et critique profane : « Lorsque on compare les rapports du chercheur aux rapports des acteurs en cherchant à éloigner dans la mesure du possible les dispositifs souvent rhétoriques ou stylistiques qui soutiennent l'asymétrie entre ces deux genres de textes on ne peut être que frappé de leur similitude aussi bien dans leur forme que dans leur contenu » (Boltanski, 1990). En effet, ici, critiques professionnelles et critique savante semblent se refléter et se répondre, ce qui est d'autant plus intéressant que la critique savante des outils actuariels dans le domaine pénal est souvent elle-même dénoncée pour sa soi-disant déconnexion des réalités et son supposé angélisme. Rouages principaux d'un dispositif d'évaluation, tiraillés entre l'impératif sécuritaire et la volonté de resituer des situations individuelles complexes, les

professionnels de l'évaluation de la radicalisation en prison sont nombreux à voir dans les outils quantitatifs d'évaluation une illustration typique de l'orientation des pratiques pénitentiaires, prises en étau entre la dégradation pérenne des conditions de détention, le tournant managérial des politiques pénales, et une logique de gestion des risques qui surdétermine le processus d'évaluation.

Gilles.chantraine@univ-lille.fr
davscheer@gmail.com

Références bibliographiques

- BARBIERI D. & PRESSMAN E. (2015), « Violent Extremists Risk Assessment », XXI^e International Conference on Intelligence in the Knowledge Society, Bucarest, 16-17 octobre.
- BOLTANSKI L. (1990), « Sociologie critique et sociologie de la critique », *Politix*, 3 (10-11), p. 124-134.
- BRION F. (2001), « Réflexions sur les fonctions et la nature de la libération conditionnelle », *Revue de droit pénal et de criminologie*, 4-5, p. 409-433.
- BROUILLETTE-ALARIE S., PROULX J. et BENBOURICHE M. (2013), « Mieux saisir les outils actuariels : une analyse factorielle de la Statique-99R », *Criminologie*, 46 (1), p. 199-219.
- CAUCHIE J.-F. et CHANTRAINE G. (2005), « De l'usage du risque dans le gouvernement du crime. Nouveau prudentialisme et nouvelle pénologie », *Champ pénal/ Penal Field*, 2, <http://champpenal.revues.org/document78.html>
- CHANTRAINE G. et CAUCHIE J.-F. (2006), « Risque(s) et gouvernementalité. Reconstruction théorique et illustration empirique : les usages du risque dans l'économie du châtiment légal », *Socio-Logos*, 1, <http://sociologos.revues.org/document13.html>
- DUBOURG É. (2016), « Les instruments d'évaluation des risques de récidive, du jugement professionnel non structuré aux outils actuariels », *Criminocorpus*, <http://journals.openedition.org/criminocorpus/3186>
- DUBUYST C. (1977), « Le concept de dangerosité et un de ses éléments constitutifs : la personnalité (criminelle) », *Déviance et société*, 1 (4), p. 363-387.
- FEELEY M. & SIMON J. (1992), « The New Penology : Notes on the Emerging Strategy of Corrections and its Implications », *Criminology*, 30 (4), p. 449-474.
- GARLAND D. (2001), *The Culture of Control : Crime and Social Order in Contemporary Society*, Oxford, Oxford University Press.
- HANNAH-MOFFAT K. (2005), « Criminogenic Need and the Transformative Risk Subject : The Hybridization of Risk and Need in penalty », *Punishment and Society*, 7 (1), p. 29-51.
- HARCOURT B. (2007), *Against Prediction : Profiling, Policing, and Punishing in an Actuarial Age*, Chicago (Ill.), University of Chicago Press.
- HERZOG-EVANS M. (2018), « A Comparison of two Structured Professional Judgment Tools for Violent Extremism and their Relevance in the French Context », *European Journal of Probation*, 10 (1), p. 3-27.
- KAMINSKI D. (2002), « Troubles de la pénalité et ordre managérial », *Recherches sociologiques*, 1, p. 87-107.

- KAMINSKI D., DIGNEFFE F., ADAM C., CAUCHIE J.-F., DEVRESSE M.-S. et FRANCIS V., (2001), « L'instrumentalisation dans les pratiques pénales : construction et déconstruction d'un concept », *Sociologie et sociétés*, 33 (1), p. 27-51.
- MONAHAN J. (2012), « The Individual Risk Assessment of terrorism », *Psychology, Public Policy and Law*, 18 (2), p. 167-205.
- MUCCHIELLI L. (2014), *Criminologie et lobby sécuritaire. Une controverse française*, Paris, La Dispute.
- PRESSMAN E. (2009), « Décisions relatives à l'évaluation du risque d'extrémisme politique violent 2009-02 », Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
- PRESSMAN E. & FLOCKTON J. (2012), « Calibrating Risk for Violent Political Extremists and Terrorists : the VERA 2 Structured Assessment », *The British Journal of Forensic Practice*, 14 (4), p. 237-251.
- SCARCELLA A., PAGE R. & FURTADO V. (2016), « Terrorism, Radicalisation, Extremism, Authoritarianism and Fundamentalism : A Systematic Review of the Quality and Psychometric Properties of Assessments », *PLoS ONE*, 12.
- SILKE A. (2014), « Risk Assessment of Terrorist and Extremist Prisoners », in Silke Andrew (ed.), *Prisons, Terrorism and Extremism : Critical Issues in Management, Radicalisation and Reform*, Londres, Routledge, p. 108-121.